

.....

INITIATIVES DE RECRUTEMENT DE PERSONNEL INFIRMIER FORMÉ À L'ÉTRANGER

Le Manitoba prend différentes mesures pour recruter et maintenir en poste du personnel infirmier formé à l'étranger et, de ce fait, lancera une campagne de recrutement aux Philippines en février.

Les candidats retenus recevront une offre d'emploi conditionnelle et auront la possibilité de déménager au Manitoba pour entamer la suite du processus d'obtention de l'autorisation d'exercer.

Après avoir accepté l'offre conditionnelle, les candidats seront admissibles à des services d'aide, d'orientation et de mentorat, notamment :

- une indemnité de frais de déplacement vers le Manitoba;
- une indemnité de logement et d'établissement pendant une période maximale de trois mois;
- une indemnité pour des services de soutien et de conseils relatifs à l'immigration;
- le remboursement des frais liés à l'obtention de l'autorisation d'exercer;
- une séance d'accueil et d'intégration et des services d'orientation et de mentorat dans leur nouveau milieu de travail;
- le remboursement des frais de formation d'appoint, s'il y a lieu.

Le Manitoba est une destination de choix pour les Philippins et Philippines, notamment en raison du protocole d'entente signé avec le gouvernement philippin en 2010.